Conditions générales d'Etceterra (www.etceterra.net)

Les conditions ci-dessous servent à définir clairement le cadre de nos retraites, afin que chacune et chacun puisse partir l'esprit serein. En vous inscrivant, vous acceptez ces conditions.

1. Inscription et confirmation
L'inscription est confirmée à réception du formulaire d'inscription et d'un acompte de **500 euros** (pouvant être ajusté proportionnellement au prix total de la retraite). La place est réservée dès cet acompte encaissé. La confirmation de la participation sera envoyée par courriel. Le solde du prix de la retraite est à payer au plus tard trente jours avant qu'elle débute.
Dans le cas où votre banque devait ajouter des frais de virement à la nôtre, ils seraient à nous rembourser. Il est donc important de procéder à un virement interbancaire SEPA de type OUR (= frais à charge de l'expéditeur·trice).

2. Paiement du solde
Le solde est dû **au plus tard 30 jours avant le début de la retraite**. Sans paiement à cette échéance, nous nous réservons le droit de libérer la place et d'appliquer les conditions d'annulation (art. 3).

3. Annulation par la participante ou le participant
- Annulation **jusqu'à 3 mois avant le début de l'activité** : remboursement de **50 %** de l'acompte versé.
- Annulation **jusqu'à 2 mois avant le début de l'activité** : remboursement de **25 %** de l'acompte versé.
- Annulation **moins de 2 mois avant le début** : aucun remboursement de l'acompte.
- Annulation **après paiement du solde** 1 mois avant le début de l'activité : aucun remboursement.
- Dans tous les cas, les frais de la retraite déjà engagés en votre nom (transports, hébergement, prestations réservées) ne sont pas remboursables.

Pour vous protéger, nous vous demandons d'être couvert·e par une assurance annulation (art. 5) : en cas d'imprévu, c'est elle qui prendra en charge votre annulation.

4. Questionnaire santé
Chaque participant·e remplit et signe, avant la retraite, un questionnaire relatif à son état de santé, ses allergies et tout traitement en cours. Ces informations servent uniquement à votre sécurité ainsi qu'à l'adaptation des repas et activités ; elles sont traitées de façon confidentielle (voir art. 9). L'exactitude de ces informations relève de votre responsabilité.

5. Assurances à la charge des participant·es
Chaque participant·e doit être couvert·e, pour toute la durée de la retraite, par :
- une **assurance voyage** incluant la couverture des frais d'annulation ;
- une **assurance maladie et accident valable au Portugal** (couvrant le rapatriement).

Nous ne prenons en charge ni les frais médicaux, ni les coûts de rapatriement, ni les pertes liées à une annulation non couverte. Nous vous conseillons de vérifier l'étendue de votre couverture avant le départ.

6. Responsabilités

- Chaque participant·e est **responsable des dommages matériels ou corporels** qu'elle ou il pourrait causer à des tiers ou à des biens, ainsi que des conséquences d'un comportement imprudent ou du non-respect des consignes de sécurité.
- Notre responsabilité est couverte par notre **assurance responsabilité civile** pour les activités que nous organisons nous-mêmes. Nos partenaires et prestataires externes disposent de leur propre assurance pour leurs prestations spécifiques ; leur responsabilité relève de leurs propres conditions.
- La participation aux activités se fait sous votre propre responsabilité dans la mesure où vous êtes en bonne condition physique pour celles que vous avez choisies.

7. Modifications du programme et force majeure

Nous nous efforçons de maintenir le programme tel qu'annoncé. Toutefois, nous pouvons être amené·es à modifier des prestations (horaires, intervenant·es, activités) pour des raisons indépendantes de notre volonté (météo, disponibilité, sécurité). Cela ne donne droit en principe à aucun remboursement, mais nous chercherons au minimum à proposer une compensation équitable. En cas d'annulation de la retraite par nos soins (notamment pour cas de force majeure ou nombre insuffisant de participant·es), les sommes versées pour nos prestations vous seront remboursées. Tout autre préjudice (ex. frais de transport) reste à votre charge et relève de votre assurance voyage.

8. Conditions de vie en groupe

Nous demandons à chacun·e de contribuer à une atmosphère bienveillante : respect des lieux, des horaires et des autres participant·es, consommation d'alcool modérée si autorisée. En cas de comportement compromettant la sécurité ou le bien-être du groupe, nous pouvons demander à la personne concernée de quitter la retraite sans remboursement.

9. Protection des données et images

Vos données personnelles sont utilisées uniquement pour l'organisation de la retraite et ne sont ni vendues ni transmises à des tiers sans votre accord. Nous devons toutefois communiquer vos prénom(s), nom et date de naissance pour notre assurance RC. Les photos prises lors de la retraite ne seront publiées qu'avec votre consentement (case à cocher sur le formulaire d'inscription).

10. Droit applicable et for juridique

Les présentes conditions sont soumises au droit portugais. Le for est São Roque, sur l'île de Pico aux Açores.

11. Divers

Si une clause de ces conditions devait s'avérer invalide, les autres clauses demeureraient applicables. Les présentes conditions peuvent être mises à jour ; la version en vigueur à la date de l'inscription fait foi.

Version du 9 novembre 2026.